

## REVIVRE AVEC UNE PERSONNE ALORS QU ON EST PAS ENCORE DIVORCee

Par salixia, le 29/11/2012 à 14:22

bonjour, je suis passée en conciliation le 04/09/12, mon mari n apas signé l acceptation de la rupture du mariage, j ai rencontré un homme avec qui j ai une relation je voudrais ammenager chez lui, ai je le droit?